



Construction sans permis de construire pour régulariser ?

Par **Pat12**, le **02/10/2008** à **18:50**

J'ai un mas qui date de 1988 et construit sans permis de construire. Il y a 2 ans j'ai monté un garage de 45 m² en plus. Depuis le services de l'urbanisme de la mairie me demande de tout démolir. **Maintenant je souhaite connaitre les recours possible ???** Merci d'avance j'ai RDV dans 15 jours avec les services en mairie.